

Département des Côtes d'Armor



Commune de
PLOUEZEC

Révision du
Plan Local d'Urbanisme

6. Liste des emplacements réservés

Révision du P.L.U. prescrite le :	23 juin 2010
Débat sur le P.A.D.D. organisé au sein du Conseil Municipal du :	30 mai 2011
P.L.U. arrêté le :	25 juin 2012
P.L.U. approuvé le :	27 juin 2013



JORAND & MONGKHOUN Urbanisme et Architecture
34A rue Jean Savidan 22300 Lannion
jorand-mongkhoun@wanadoo.fr



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N° d'opération	Désignation	Surface	Bénéficiaire
1	Aménagement d'un giratoire au carrefour du Clandry	Rayon de 17 m	Commune
2	Aménagement d'un giratoire au carrefour de Talavera	Rayon de 12 m	Commune
3	Aménagement de l'intersection de la rue François Le Louarn avec la RD 786	13 m ²	Département
4	Aménagement de l'intersection de la rue du Capitaine Le Quéré avec la RD54	60 m ²	Commune
5	Aménagement du chemin rural n°112 (Hent Gwas an Talig menant au CCAS)	Elargissements ponctuels à 8 m	Commune
6	Aménagement des voies entre Kermanac'h et Bilfot	Elargissements ponctuels à 10 m	Commune
7	Aménagement de la voie communale reliant la RD77 au niveau de Kerviou à la RD54c	Elargissement à 10 m	Commune
8	Aménagement de la voie directe vers Bréhec (route du Petit Train)	Elargissement à 10 m	Commune
9	Aménagement du chemin rural n°163 reliant Pors Loas au Cosquer	Elargissements ponctuels à 8 m	Commune
10	Aménagement du carrefour de Croas Bré (VC 417/VC429/418)	1630 m ²	Commune
11	Aménagement d'une section de voie entre la rue des Pêcheurs et l'impasse Toul Dour	Elargissements ponctuels à 8 m	Commune
12	Rectification du tracé de la voie de Run Dogan	510 m ²	Commune
13	Rectification du tracé de la voie de Lanvian	505 m ²	Commune
14	Aménagement de la rue de Coz Porjou	Elargissement à 10 m	Commune
15	Aménagement de la voie d'accès au Moulin de Craca	Elargissements ponctuels à 8 m	Commune
16	Aménagement d'une voie pour désenclaver le pôle scolaire	60 m ²	Commune
17	Accès à la zone à urbaniser de Vantan Veur	750 m ²	Commune
18	Extension des activités du CASCI	1200 m ²	Commune
19	Amélioration de la visibilité à l'intersection de la route de la Gare et de RD 77	100 m ²	Commune
20	Restructuration du site de la salle Mez Goëlo par la construction de logements à caractère social	350 m ²	Commune
21	Accès à la zone 2AU de Kermanac'h	55 m ²	Commune
22	Aménagement d'une liaison douce	255 m ²	Commune
23	Aménagement de la rue Albert Flouriot	Elargissements ponctuels à 8 m	Commune
24	Aménagement d'un accès	380 m ²	Commune

Les emprises des aménagements sont données à titre indicatif. Elles seront définies précisément par les plans d'exécution correspondants.

Pour les opérations concernant le réseau routier départemental, les projets d'aménagement devront être soumis à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général seule habilitée à les autoriser.